

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement

1

mars-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,13		< 2	NFU
pH	7,37		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	366		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,70		< 25	°C
Chlore libre	0,08			mg/l
Chlore total	0,10			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en janvier 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,087	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	7	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	10,49	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

mars-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,20		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	372		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,67		< 25	°C
Chlore libre	0,11			mg/l
Chlore total	0,13			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en avril 2021 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,029	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	14,4	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

mars-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 9

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,23		< 2	NFU
pH	7,44		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	373		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,20		< 25	°C
Chlore libre	0,12			mg/l
Chlore total	0,16			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,017	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	12		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	6,8	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

mars-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,40		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	353		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,57		< 25	°C
Chlore libre	0,08			mg/l
Chlore total	0,10			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mai 2021 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,019	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	89		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	7,15	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

mars-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 6

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,26		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	358		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,94		< 25	°C
Chlore libre	0,13			mg/l
Chlore total	0,17			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mars 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,0167	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	10,6	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

mars-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,45		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	392		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	14,65		< 25	°C
Chlore libre	0,08			mg/l
Chlore total	0,10			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,191	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	20		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	15	10		µg/l
Somme THM	3	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

mars-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 9

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,11		< 2	NFU
pH	7,44		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	370		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,86		< 25	°C
Chlore libre	0,09			mg/l
Chlore total	0,12			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en Mars 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,052	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	20		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	13,6	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

8

mars-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 8

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,11		< 2	NFU
pH	7,45		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	371		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,28		< 25	°C
Chlore libre	0,09			mg/l
Chlore total	0,14			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2022 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,111	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	8,5	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION
Arrondissement
9
mars-22

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,19		< 2	NFU
pH	7,38		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	370		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,38		< 25	°C
Chlore libre	0,07			mg/l
Chlore total	0,10			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en février 2022:

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,47	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	28		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	6,32	100		µg/l
4 HAP	<0,0005	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 et suivants.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Arrêté du 11 janvier 2007 - annexe 1)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES